

Newsletter « rénovation énergétique » à destination des professionnel·les de l'immobilier

Fiche
n° 11

Retour d'expérience du réseau France Rénov' pour mobiliser les professionnels autour de la rénovation

Initiative portée par :



Cible : Professionnel·les de l'immobilier (+ collectivités territoriales et CAF)

Type d'action : Information et sensibilisation

Période : Septembre 2022 – en cours



Description de l'initiative

Nature de l'action

Information et sensibilisation

Diffusion d'une lettre d'information mensuelle à destination du réseau de partenaires

Cette lettre d'information (newsletter) a vocation à informer les professionnel·les de l'immobilier ainsi que l'ensemble des partenaires locaux (collectivités territoriales du département notamment) sur des sujets pratiques en lien avec le logement. Elle est diffusée mensuellement à tous les professionnel·les et partenaires locaux avec qui l'ADIL a l'habitude d'échanger dans le cadre de ses actions et permanences. Ils constituent une base de contacts privilégiée pour l'envoi de la lettre. Il est également possible de s'y inscrire via le site web de l'ADIL. A ce jour, la liste de diffusion compte près de 1350 contacts.

La newsletter aborde différentes thématiques : accession à la propriété, fonctionnement de la copropriété, rénovation énergétique, ... A ce jour, 5 newsletters ont porté sur la rénovation énergétique et les performances énergétiques du bâti, elles sont généralement envoyées à l'automne.

Contexte de l'initiative

PERSONNE EN CHARGE DE L'INITIATIVE

Angèle Dupont

- Formation de juriste ;
- 2017 : intègre l'ADIL 78 ;
- 2022 : prend la direction de l'ADIL 78.

Mise en oeuvre et planning

7 juristes se relaient pour assurer la sélection du thème du mois et la rédaction de la lettre d'information sur ce thème (chaque mois un juriste coordonne la lettre d'information, à tour de rôle). La directrice adjointe de l'ADIL est également en charge de la communication et s'occupe de diffuser la lettre grâce à un logiciel d'emailing.

Les thèmes choisis sont :

- Précis : la newsletter n'a pas vocation à être généraliste ;
- Divers : les sujets « rénovation énergétique » ne portent pas uniquement sur les aides ;
- En lien avec l'actualité et l'activité des professionnel·les : informations utiles pour leur activité ou informations pertinentes à relayer auprès des particuliers.

Territoire de mise en oeuvre

- Diffusion de la lettre d'information à l'échelle du département des Yvelines (78), département qui va devenir guichet unique de la rénovation énergétique et disposer d'un site internet dédié avec un portail d'information sur lequel l'ADIL pourra se greffer ;
- Réseau préexistant de contacts professionnels et de partenaires ;
- La lettre d'information s'inscrit dans les missions de l'ADIL, à savoir renseigner sur le droit immobilier (ce qui inclut le sujet de la rénovation énergétique) et développer un volet partenarial pour diffuser ces informations à large échelle.

Les lettres d'information sont brèves et concises (2 à 3 pages).

Ce format lettre d'information a été lancé lors de la période de confinement lié à la pandémie, les autres moyens de communication (présence sur des stands, plaquettes d'information à distribuer, ...) étant impossibles à mobiliser. Au vu de son succès auprès des professionnel·les, ce format a été conservé.

Objectifs et résultats

Les résultats de l'initiative sont très satisfaisants. L'ADIL reçoit régulièrement des retours de professionnel·les leur indiquant que les lettres d'information sont précieuses car concrètes, pratiques et d'actualité. Le taux d'ouverture de celles-ci est en constante progression (18% en novembre 2021 et 22% en novembre 2022, soit près de 300 ouvertures).

En plus de cette lettre d'information, l'ADIL travaille également sur une fiche de la rénovation énergétique biennale en partenariat avec les Espaces Conseil France Rénov' et le CAUE, la «Lettre des acteurs de la Réno». L'objectif est d'avoir une information globale qui recoupe les points de vue de ces différents acteurs, à l'échelle du département. Le lancement a eu lieu en septembre 2023. La première fiche a pour thématique l'isolation thermique par l'extérieur (cf. Partie Ressources ci-dessous)..

Deux fois par an, l'ANIL organise des semaines à thème (la semaine de la copropriété et la semaine de l'accession). Il s'agit d'événements nationaux, déclinés localement par les ADIL, sous différentes formes. L'ADIL 78 a choisi « le conseil du jour ». Il s'agit d'un format digital plus léger et percutant que la lettre d'information. « Le conseil du jour » n'est pas envoyé aux partenaires par e-mail, mais relayé sur les différents réseaux sociaux de l'ADIL 78 (cf. Ressources).

Conseils

- Vulgariser l'information et lui donner une forme attractive ;
- Réaliser des sondages auprès de la liste de diffusion, au lancement de l'initiative, pour cibler les besoins et attentes ;
- Adapter le format au territoire. Angèle Dupont précise que ce format fonctionne dans les Yvelines car il s'agit d'un territoire jeune et à dominante urbaine (tendance à la dématérialisation) mais que ce type de communication sur d'autres territoires peut être reçu comme une pollution numérique.

Contact

Angèle Dupont – Directrice – ADIL 78
contact@adil78.org

Ressources

- [Les lettres d'information de l'ADIL 78](#)
[Les conseils du jours de l'ADIL 78](#)
[Lettre des acteurs de la Réno #1](#)

Budget

Coût :

- Abonnement au logiciel d'emailing.

CONDITIONS

- Prévoir 3 jours par lettre d'information (1 jour pour la rédaction et la relecture pour 2 ETP + 1 jour pour la mise en page et la communication pour 1 ETP) ;
- Disposer d'un réseau de partenaires, et de leurs contacts mail.